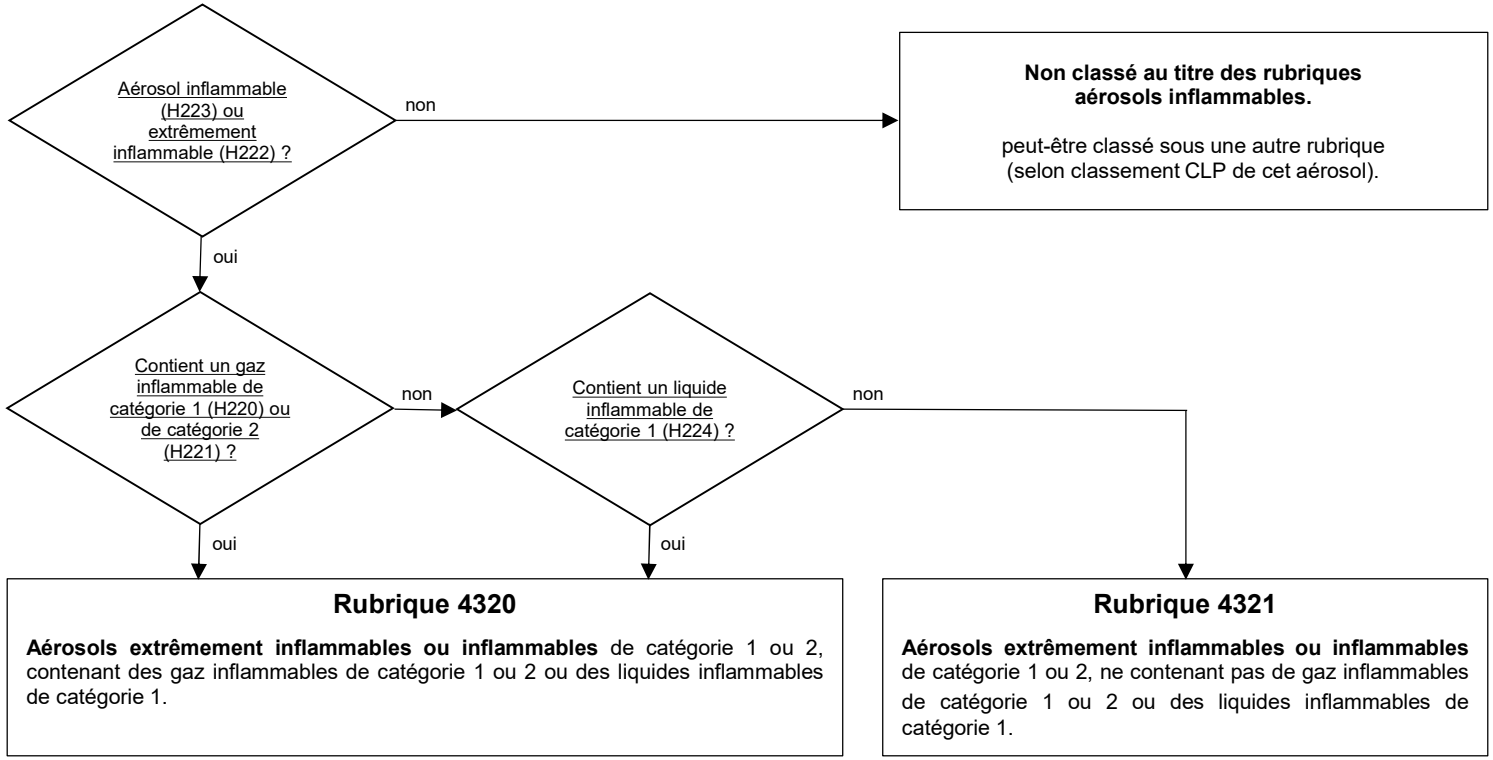
Aérosol inflammable (H223) ou extrêmement inflammable (H222) ?
non
Non classé au titre des rubriques aérosols inflammables.
peut-être classé sous une autre rubrique (selon classement CLP de cet aérosol).
oui
Contient un gaz inflammable de catégorie 1 (H220) ou de catégorie 2 (H221) ?
non
Contient un liquide inflammable de catégorie 1 (H224) ?
non
oui
oui
Rubrique 4320
Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables de catégorie 1 ou 2, contenant des gaz inflammables de catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables de catégorie 1.
Rubrique 4321
Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables de catégorie 1 ou 2, ne contenant pas de gaz inflammables de catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables de catégorie 1.